

Tebboune veut mettre fin aux zones grises de l'import-export

Sous l'impulsion de Abdelmadjid Tebboune, Alger ouvre une nouvelle phase de contrôle du commerce extérieur avec la création d'une carte dédiée aux importateurs et exportateurs

Alger, le ton change. Derrière le communiqué officiel annonçant la création d'une carte d'exportateur et d'importateur après une réunion présidée par Abdelmadjid Tebboune, se cache en réalité une nouvelle étape dans la reprise en main du commerce extérieur par l'État algérien.

Officiellement, la réunion était consacrée à la protection de la production nationale, au contrôle des importations et à la lutte contre la réexportation de produits importés à l'origine. Mais selon plusieurs signaux convergents observés ces derniers mois, les autorités cherchent surtout à cartographier avec précision les réseaux opérant dans l'import-export, un secteur historiquement opaque, traversé par des intermédiaires, des sociétés-écrans et des circuits financiers difficiles à tracer.

La future carte d'importateur et d'exportateur ne ressemble pas à une simple formalité administrative supplémentaire.

Elle pourrait devenir un outil central de surveillance économique.

L'objectif implicite paraît clair : dis-

poser d'une identité commerciale complète de chaque opérateur, suivre ses flux, ses partenaires, ses volumes d'importation, ses capacités réelles d'exportation et, surtout, détecter les mécanismes de contournement utilisés depuis des années dans certaines opérations commerciales.

Car derrière la question des importations se trouve une autre bataille : celle des devises.

Depuis plusieurs années, l'Algérie considère que le commerce extérieur représente l'un des principaux points de fuite des réserves de change à travers la surfacturation, les importations fictives ou les mécanismes de réexportation peu transparents. Plusieurs dossiers ouverts ces dernières années ont déjà révélé des systèmes complexes mêlant sociétés de négoce, importations indirectes et transferts financiers à l'étranger.

La réexportation de produits importés constitue justement l'un des sujets les plus sensibles. Certaines entreprises sont soupçonnées d'importer des marchandises bénéficiant d'avantages liés au marché algérien avant de les rediriger vers d'autres marchés, parfois sans transformation significative. Pour le pouvoir, cette pratique vide de son sens la stratégie de substitution aux importations et transforme certains dispositifs publics en simples plateformes de spéculation commerciale.

Alger va créer une carte d'importateur-exportateur. Objectif affiché : renforcer la traçabilité des échanges.



Abdelmadjid Tebboune.
Source :
FB Direction de la communication de la Présidence de la République.

Dans les cercles économiques algériens, beaucoup voient dans cette mesure une extension du mouvement de centralisation engagé depuis plusieurs années.

Après le durcissement du contrôle bancaire, la numérisation progressive des procédures douanières et les nouvelles règles encadrant l'importation, l'État cherche désormais à disposer d'un suivi quasiment permanent des opérateurs du commerce extérieur.

Cette logique intervient dans un contexte particulier. L'Algérie tente de développer ses exportations hors hydrocarbures tout en protégeant une industrie locale encore fragile. Mais les autorités restent

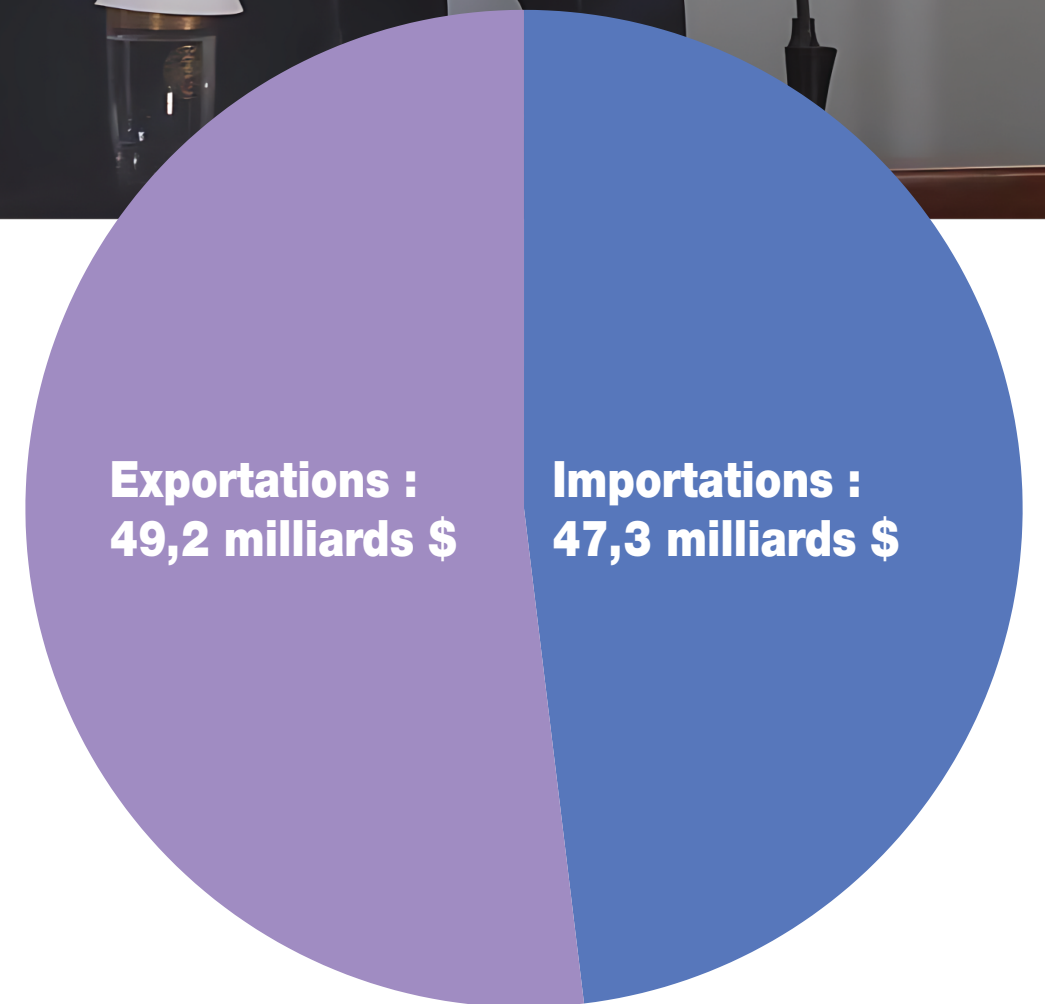
confrontées à une contradiction majeure : réduire les importations sans provoquer de tensions sur le marché intérieur, tout en essayant d'encourager un secteur privé souvent dépendant des produits importés.

Dans ce paysage, la nouvelle carte pourrait rapidement devenir plus qu'un document administratif.

Elle pourrait servir de filtre d'accès au commerce extérieur, de mécanisme de sélection des opérateurs et, à terme, de levier pour restructurer tout un secteur longtemps accusé d'avoir prospéré dans les angles morts du système économique algérien.

Reste désormais à savoir jusqu'où ira cette reprise en main.

Car dans les milieux économiques, beaucoup s'interrogent déjà sur la future utilisation des données collectées, sur les critères d'attribution de cette carte et sur l'équilibre entre contrôle économique, lutte contre la fraude et liberté d'entreprendre.



Chiffres 2024